

**COMMISSION COMMUNICATION ÉVÉNEMENTIEL**  
**REUNION n°2022-003**  
**Saison 2022/2023**

**Date : 11/12/2022**

**Lieu : Visioconférence**

Secrétaire de séance : Éric TALFER

Présents :

Membre du bureau : Didier FROMENTIN

Président : Éric TALFER

Membre Élu : Olivier LÉGER

Excusés : Philippe FAIVRE

Invités :

Salarié : Samuel BOYÉ

Stagiaire : Diane LOVATAIN

**1/ Réflexion sur les actions à mener dans le cadre de la politique Ligue pendant l'olympiade 2021-2024**

La ligue accueille Diane LOVATAIN depuis l'été dernier dans le cadre de sa formation en alternance qui doit se terminer fin mai 2023, son contrat avec la ligue se terminant lui fin août 2023. Le rythme école/ligue n'est pas régulier et la commission demande à Diane de lui fournir un calendrier précis afin de connaître au mieux ses disponibilités.

Diane nous présente ses missions et projets en cours

- Vidéos de présentation des salariés de la ligue
- Interview des présidents de clubs.
- Animation des réseaux sociaux (Facebook, Instagram et TikTok)
- Communication sur les tournois jeunes

Cette formation s'accompagne d'un mémoire à rédiger de 30/40 pages à rendre pour mi-mai. La commission propose deux sujets, d'une part l'établissement d'un plan de communication de la ligue comportant un diagnostic et des propositions pour améliorer la communication externe et interne, d'autre part les volleyades 2023 qui se dérouleront dans le Nord Franche-Comté fin avril. Diane doit rencontrer rapidement sa responsable pédagogique afin de déterminer avec elle le sujet le plus adapté au contenu attendu pour la validation de sa formation. La commission souhaite une réponse pour début janvier au plus tard.

Une réflexion s'engage sur la lourde charge de travail que peut représenter les missions déjà en cours et la réalisation de ce mémoire. Il est envisagé d'étaler sur plusieurs saisons des projets comme les interviews de présidents.

## **2/ Volleyades**

La FFV a attribué à notre ligue l'organisation des volleyades (M14F et M15M), celles-ci se dérouleront dans le Nord Franche-Comté du 29 avril au 1<sup>er</sup> mai 2023 avec les finales au Phare à Belfort.

La commission sera donc fortement impliquée dans cet événement et devra commencer à travailler sur le sujet dès début 2023. Une première communication pour annoncer la confirmation de l'événement devra être faite très rapidement, notamment pour expliquer le concept de cette compétition et prévoir le prochain recrutement de bénévoles.

## **3/Plan de communication**

Samuel BOYÉ engage une réflexion sur le plan de communication, tant au niveau externe qu'interne. Se pose notamment la question du périmètre concerné par la commission communication, si elle englobe ou non toutes les actions liées à la communication comme les récompenses et textiles de championnats jeunes. Éric rappelle que dans le budget prévisionnel 2023 présenté en AG toutes ces dépenses sont désormais regroupées au sein de la commission communication.

La commission se pose la question sur le devenir des actions en cours une fois le contrat de Diane achevé. Samuel indique que le budget salarial de la communication est désormais important et qu'il convient de le pérenniser voir de le consolider.

La commission s'entend sur le fait que la ligue doit se donner les moyens de communiquer, autant en interne qu'en externe.

## **3/Divers**

Samuel demande confirmation que l'adresse mail [communication@bourgognefranchecomtevolley.fr](mailto:communication@bourgognefranchecomtevolley.fr) pointe bien vers les adresses de Diane et Éric. Éric confirme.

Fin de séance : 22h30

*Approuvé par le comité  
directeur du 30/05/2023*